

**Conseil d'école de l'école élémentaire Michel Peyramaure
Mardi 15 Novembre 2022**

| | | |
|----------------------------|---|--|
| Présents | Municipalité | Mme Colasson (conseillère municipale), Mme Doursenne (coordinatrice périscolaire) |
| | Représentants des Parents d'élèves | M. Timbal, Mme Couraud, Mme Ibanez-Degrand, Mme Matéos, Mme Goursat, M. Fougeroux, Mme Desprez, Mme Monsarrat, Mme Barrier |
| | Enseignants | M. Helstroffer, Mme Laumond, M. Cid, Mme Pitous, Mme Besombe, Mme Passier, Mme Pégourdie, M. Nouaille, Mme Guiraud, Mme Lesage, Mme Perdereau, Mme Chabrol, Mme Borderie, M. Boiroux, M. Hercend |
| | Dispositif Autorégulation | Mme Tronc (chef de service) |
| | DDEN | Mme Chastang |
| Absents excusés | IEN | Mme Nogue |
| | Représentants des Parents d'élèves | Mme Fabry, M. Bastien, Mme Bourlois |
| Absents non-excusés | Représentants des Parents d'élèves | Mme Bouygues, Mme De Souza |

Le quorum étant atteint, le conseil d'école est ouvert à 18h00, sous la présidence de M. Hercend, Directeur. M. Timbal, représentant des parents, et Mme Guiraud, enseignante, assurent le secrétariat de séance.

Compte-rendu

1) Organisation scolaire

A) Effectifs :

Effectif total: 251 élèves

- par classe :

CPA : 17 - CPB : 16 - CPC : 16 - CE1 A : 22 - CE1 B : 22 - CE2A : 25 - CE2 B : 24

CM 1 A : 20 - CM1 B : 21 - CM1C : 21 - CM2 A : 23 - CM2 B : 24

- par niveau : CP : 49 - CE1 : 44 - CE2 : 49 - CM1 : 62 - CM2 : 47

- par cycle : cycle 2 : 142 élèves - cycle 3 : 109 élèves

B) Équipe pédagogique :

Présentation de l'équipe pédagogique :

- CP : Cp A M. Helstroffer + Cp B Mme Laumond + Cpc M. Cid
- CE1 : Ce1 A Mme Pitous + Ce1 B Mme Besombe (Mme Djerrad, vendredi)
- CE2 : Ce2 A Mme Passier + Ce2 B Mme Pégourdie
- CM1 : Cm1 A M. Nouaille + Cm1 B Mme Guiraud + Cm1C Mme Lesage
- CM2 : Cm2 A Mme Perdereau + Cm2 B Mme Chabrol
- enseignante rattachée au dispositif d'autorégulation : Mme Borderie
- titulaires remplaçants rattachés à l'école : Mme Nicolas et M. Boiroux
- AESH : 6 accompagnants d'élèves en situation de handicap
- un service civique

C) Dispositif d'autorégulation :

Ce dispositif est mis en place pour l'inclusion des élèves TSA (trouble du spectre autistique). Il est composé d'une enseignante, de quatre éducateurs, d'une ergothérapeute à mi-temps et d'une psychologue à mi-temps également. Pour cette rentrée, 10 enfants sont inscrits dans le dispositif : 2 CP, 4 CE1, 2 CE2 et 2 CM1. L'effectif des élèves TSA est au complet. Ce dispositif est aussi bénéfique à l'ensemble des élèves de l'école.

Mme Tronc présente les réunions avec les familles des élèves TSA, 5 à 6 au cours de l'année. Elle informe qu'une réunion sera organisée à l'attention de l'ensemble des parents mardi 17 janvier avec l'intervention de Mme Morena qui est la superviseuse du dispositif. Cette réunion aura pour thème l'autonomie de l'enfant à la maison et à l'école. Suite à un questionnaire des représentants des parents d'élèves concernant la sensibilisation des personnels municipaux (animateurs, agents de restauration, intervenants) au profil particulier des élèves TSA, Mme Tronc précise qu'une réflexion est en cours en liaison avec le service éducation de la mairie.

D) Programme Phare :

Pour cette rentrée, le programme Phare a été mis en place dans tous les établissements scolaires pour lutter contre le harcèlement et l'intimidation. C'est une méthode qui ne cherche pas à punir mais à apaiser le climat. M. Hercend précise qu'on parlera de harcèlement et d'intimidation lorsqu'il y a répétitions des violences verbales ou physiques et qu'il y a également un effet de groupe. Par conséquent, il ne faut pas confondre harcèlement ou intimidation avec des problèmes relationnels que peuvent avoir les élèves entre eux. Pour appliquer cette méthode, une équipe ressource a été constituée avec les éducateurs du dispositif et des enseignants. Depuis la rentrée, M. Hercend informe que ce dispositif n'a pas été utilisé au sein de l'école.

2) Élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022.

Nombre d'inscrits : 402

Nombre de votants : 226

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 38

Nombre de suffrages exprimés : 188

Taux de Participation : 56 % - légère baisse par rapport à l'année précédente

Parents élus :

Titulaires : M. Bastien, Mme Bouygues, M. Timbal, Mme Couraud, Mme Ibanez-Degrand, Mme Matéos, Mme Goursat, M. Fougeroux, Mme Desprez, Mme Fabry, Mme De Souza, Mme Bourlois,

Suppléantes : Mme Barrier, Mme Monsarrat

Vu le nombre de bulletins nuls, M. Hercend précise qu'il faudrait peut-être préciser, pour l'année scolaire prochaine, que le panachage n'est pas possible.

3) Parcours et sorties pédagogiques

A) Parcours artistique et culturel :

1) Sorties culturelles : Dans le cadre du parcours artistique et culturel, les classes de l'école sont inscrites soit au programme des concerts JMF (CpA, Ce2A, Ce2B, Cm1A, Cm1B) soit à celui d'école et cinéma (CpB, CpC, Ce1A, Ce1B, Cm1C, Cm2A, Cm2B). De plus, les classes de Cm1B et de Cm2A ont été retenues pour assister à un spectacle au théâtre de Brive en janvier. Les deux classes de CM2 se sont rendues au musée Michelet pour l'exposition « Artistes des tranchées ». Mme Colasson indique que le Musée Labenche va rouvrir au cours du premier trimestre 2023.

Pour répondre à un questionnaire des parents d'élèves, les sorties culturelles ont repris normalement selon les choix pédagogiques des enseignants. Les représentants des parents d'élèves demandent quels sont les critères d'attribution pour le théâtre. M. Hercend indique que c'est le théâtre qui fait une rotation selon les demandes des enseignants. Mme Colasson précise que « L'empreinte » est une scène nationale autonome et, par conséquent, la Mairie n'intervient pas dans les choix.

2) Projet Musique : Toutes les classes de l'école sont concernées par le projet musique avec Agnès Chassagnac, professeure de musique au conservatoire. Elle intervient toutes les semaines et ce projet aboutira à une représentation finale. Le thème du projet est « Voyage d'un continent à un autre ».

B) Parcours citoyen :

Les trois classes de CM1 ont été concernées par les élections au Conseil Municipal des Enfants de la ville de Brive. Les élections ont eu lieu la semaine dernière. L'élève de CM2, qui a été élu l'an dernier et qui siège au CME a présenté cette semaine à ses camarades une action de solidarité que mène le CME dans le cadre du marché des solidarités prévu samedi 19 novembre 2022..

C) Parcours sport :

Toutes les classes sont affiliées à l'USEP et bénéficient des infrastructures de la mairie : la piscine, les stades, les gymnases pour toutes les classes, la patinoire pour les CP et le dojo pour les cycles 3. Depuis 2020, les CE1 n'ont plus accès à la patinoire sans avoir eu d'explication.

L'école bénéficie également de l'intervention, pour l'instant de Mme Annie Brasy, ETAPS de la municipalité de Brive(éducatrice territoriale des activités sportives et physiques). Mais elle va partir à la retraite en décembre. Le conseil des maîtres de l'école souhaite que Mme Brasy soit remplacée. Mme Colasson prend note de cette demande.

De plus, pour des raisons budgétaires, le service sport de la mairie de Brive a décidé d'annuler les transports pour les rencontres course longue/jeux collectifs sans concertation préalable. Le conseil des maîtres regrette fortement cette décision qui pénalise les élèves et souhaitent qu'il n'y ait pas d'autres annulations. Les enseignants du cycle 3 ont malgré tout organisé une rencontre inter-classes en se rendant à pied à la plaine des jeux des Bouriottes. De plus, les enseignants constatent que la disponibilité des Bouriottes se complexifie au gré des manifestations diverses et des actions d'entretien qui empêchent la tenue des activités scolaires prévues. 2

D) Sorties pédagogiques :

1) Sortie au CRTS (Centre de Ressources Scientifiques et Technologiques) : Au mois d'octobre, plusieurs classes de l'école ont pu participer à la « fête de la science » au CRTS. Sur cette année scolaire, 7 classes de l'école ont été retenues pour participer à des projets sciences et technologies au CRTS.

2) Séjour ODCV classe de neige à Chamonix : La classe de CM2A a été retenue pour participer à une classe de neige du 7 au 13 janvier 2023 à Chamonix.

4) Projets pédagogiques

A) Projet « Notre école, faisons là ensemble » :

Le ministère de l'Education Nationale souhaite faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour « faire notre école ensemble ». Pour cela, les écoles peuvent bénéficier d'un soutien financier. Ainsi le conseil des maîtres propose de constituer un projet pour améliorer le bien-être des élèves au niveau des cours de l'école par l'intermédiaire de jeux et de matériel de sport. Cela rejoint le projet de la mairie de Brive qui souhaite revégétaliser la cour du cycle 3. Les élèves seront associés au projet.

B) Projet « Erasmus » :

L'école élémentaire Michel Peyramaure a déposé un projet Erasmus pour un échange autour de l'école inclusive avec une école turque d'Antalya. Nous sommes en attente de l'acceptation du dossier.

5) Coopérative scolaire

M.Hercend, trésorier de la coopérative scolaire, dresse le bilan financier avec un solde de 3 354,51 € à la rentrée de septembre 2022. Il informe des actions pour cette année : cotisation, vente de chocolats, tombola USEP, photos, vente de bulbes au printemps. Suite à un questionnement des représentants des parents d'élèves par rapport à l'association de la cotisation à la coopérative scolaire et de celle des PEP, le conseil des maîtres a décidé que la cotisation aux PEP sera séparée l'an prochain. M. Hercend précise que la cotisation à la coopérative scolaire est non-obligatoire et que pour répondre au questionnement des représentants des parents d'élèves le terme solliciter indique le caractère facultatif de la proposition de cotisation et que le caractère facultatif a été rappelé dans le mail d'informations sur la cotisation à la coopérative scolaire.

Concernant le montant graduel des cotisations en fonction du nombre d'enfants, M. Hercend précise qu'il n'y a pas de critères spécifiques.

Mme Chastang indique que pour un projet ponctuel, les DDEN peuvent apporter un petit coup de pouce financier d'une centaine d'euros.

6) Questions matérielles

A) Informatique :

Le conseil des maîtres souhaite interroger la municipalité sur l'équipement informatique de l'école tant au niveau des ordinateurs qu'au niveau des TBI qui commencent, pour certains, à avoir des difficultés de fonctionnement. Mme Colasson prend note et va transmettre au service.

Les enseignants et les représentants des parents d'élèves souhaitent une réflexion globale de la part de la mairie au bénéfice de tous.

7) Questions diverses

A) Pause méridienne :

1) Activités périscolaires : *Question des représentants des parents d'élèves : Faire le point sur les activités proposées sur le temps périscolaire de la pause méridienne et tout particulièrement les activités manuelles qui étaient proposées un temps.*

Mme Doursenne indique que l'équipe des animateurs est bien étoffée, 1 animateur par classe, ce qui donne un ratio très confortable. L'équipe est très dynamique, impliquée et polyvalente. Des activités manuelles sont toujours mises en place. D'autres activités sont mises en place comme des jeux dans la cour, échec, jeux de société, raquettes,...

2) Cantine : *Question des représentants des parents d'élèves : Est-ce que les salles de cantine pourraient être équipées de dispositifs anti-bruit car le temps du repas reste bruyant pour les enfants?*

Mme Doursenne informe que ce jour, mardi 15 novembre, il y a eu de 213 repas. En général, il y en a entre 205 et 210. Elle précise que contrairement aux idées préconçues, le temps du repas n'est pas ressenti si bruyant que cela. La réfection des salles de restauration en 2017 (vitrages, sol, mobiliers avec patins, ...) permet quand même un confort acoustique significatif. Mme Doursenne informe qu'il n'y a pas de travaux d'amélioration phonique prévus. Il y a aussi le dispositif de la « main levée » qui est efficace : l'adulte l'utilise en « sonomètre ». Mais il y a le constat d'une difficulté croissante au gré des années et des générations d'élèves à obtenir le silence et 3

même des chuchotements. C'est la fin du repas avec la phase où on débarrasse, avec l'aide des élèves, qui est la plus bruyante.

3) **Bilan comportement** : *Question des représentants des parents d'élèves* : Comment sont attribués les "points verts" et les "points rouges" de comportement ?

Mme Doursenne indique que le bilan est fait en fin de semaine avec le système des smileys. Mais il y a très peu de punition, beaucoup d'écoute et de dialogue.

B) Fonctionnement matériel de l'école :

1) **Chauffage hiver** : *Questions des représentants des parents d'élèves* : A quelle température va être réglé le thermostat de la chaudière de l'école cet hiver? Est-ce qu'il ne serait pas judicieux que les parents soient avertis afin de pouvoir équiper les enfants en conséquence?

La température pour cet hiver ne sera pas modifiée, 19°C assurés à minima dans l'école.

2) **Adaptations aux changements climatiques** : *Questions des représentants des parents d'élèves* : Quels sont les travaux d'adaptation au changement climatique prévus? végétalisation des toitures? végétalisation des cours? peinture des cours? pose de stores banne extérieurs sur tous les blocs de l'école? Ventilation des salles de classe? parcours de cheminements à l'ombre, etc?

M. Hercend rappelle qu'un projet de végétalisation de la cour du cycle 3 est à l'étude par la municipalité. Les représentants des parents d'élèves précisent que les garages à vélo, installés au cours de l'été 2022, ont été financés par le conseil de Quartier. Concernant les questionnements sur les adaptations aux changements climatiques, Mme Colasson indique de prendre contact avec les services techniques. Mme Ibanez-Degrand précise qu'un courrier informatif a été transmis au cours de l'année scolaire passée et que courrier est toujours en attente de retour des services techniques.

C) Accès à l'école :

1) **Propreté trottoir** : *Questions des représentants des parents d'élèves* : Est-ce qu'un passage plus régulier des services d'hygiène est possible au niveau du trottoir sud de la rue Alexandre Daudy qui est régulièrement jonché de déchets (bouteilles / crottes de chien) les lundis matin ?

Il est indiqué qu'un agent municipal d'entretien passe régulièrement.

2) **Sécurité Rue Berlioz** : *Question des représentants des parents d'élèves* : Est-il possible d'installer des barrières ou bordures hautes dans la partie haute rue Berlioz au niveau de l'entrée CP ?

Une gêne fréquente des véhicules qui stationnent sur la partie haute de la rue Berlioz est constatée. Il est rappelé que des barrières étaient présentes avant la réfection de la voirie ; elles n'ont pas été remises à l'issue.

De plus, il est demandé un doublement des stationnements pour handicapés pour le transport des enfants du Dispositif d'Autorégulation.

3) **Réorganisation accès école** : *Questions des représentants des parents d'élèves* : A l'horizon 2025-2026, est-ce que la Mairie peut réfléchir à une réunification de l'ensemble scolaire avec à minima une fermeture de la portion de la rue Alexandre Daudy pendant le temps scolaire (barrière, plot rétractable, etc) et idéalement une transformation en site propre avec par exemple végétalisation de cette partie de la rue et intégration d'un parking pour les enseignants sur le modèle de l'école Jules Ferry ?

Mme Colasson indique prendre note de ces questionnements.

4) **Travaux avenue Maillard** : *Questions des représentants des parents d'élèves* : Suite aux travaux prévus en 2024 et 2025 de l'avenue Maillard, les intersections entre les rues Mozart et Berlioz avec l'avenue Maillard vont être fermées. Les itinéraires de délestage vont passer par le boulevard Painlevé ce qui va entraîner une surcharge de trafic routier :

- Serait-il possible de prévoir en amont un parcours sécurisé pour les parents qui vont prendre le boulevard Painlevé avec d'autres modes de transports (piétons, vélo, etc)?

- Serait-il possible de transformer la portion de la rue Alexandre Daudy entre le cycle 2 et le cycle 3 en dépose-minute uniquement avec sécurisation des places handicapés du côté du dispositif ?

Mme Colasson indique prendre note de ces questionnements.

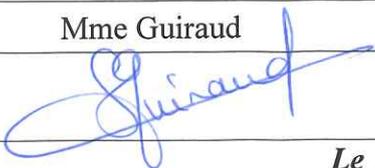
D) Communication avec l'école : *Question des représentants des parents d'élèves* : Est-ce qu'une adresse email pourrait être créée pour chaque classe afin de faciliter les échanges ? M. Hercend indique qu'il n'y a aucune obligation réglementaire à utiliser une messagerie électronique par classe pour communiquer et que c'est laissé à la liberté pédagogique de chaque enseignant. En sachant que pour communiquer avec les enseignants, il y a la messagerie académique de l'école qui est l'outil réglementaire.

E) Etude surveillée : *Questions des représentants des parents d'élèves* : Serait-il possible de revoir l'organisation du temps d'étude surveillée? En réduisant le temps d'étude obligatoire à 30min par exemple ?

En mettant devant les élèves un adulte qui les aidera pour les devoirs ?

Mme Doursenne précise que c'est une organisation municipale qui fonctionne dans toutes les écoles élémentaires brivistes et que l'étude surveillée dure 50 minutes de façon effective.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 19h45 .

| <i>Représentante des Enseignants</i> | <i>Représentant des Parents</i> |
|---|--|
| Mme Guiraud | M. Timbal |
|  |  le 24/11/2022 |

Le Directeur M. Hercend

